

20 janvier 2016

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite du 7 octobre 2015 de M^{mes} et MM. Tobias Schnebli, Brigitte Studer, Morten Gisselbaek, Hélène Ecuyer, Gloria Castro, Maria Pérez, Pierre Gauthier, Stéphane Guex et Gazi Sahin: «Mettre un terme aux graves violations des droits humains en Turquie».

TEXTE DE L'INTERPELLATION

Considérant que:

- à l'occasion de la conférence de préparation du Sommet humanitaire mondial qui se tiendra à Genève du 14 au 16 octobre 2015, la maire ou d'autres membres du Conseil administratif rencontreront des représentantes et représentants du gouvernement turc;
- dans le contexte du conflit armé qui se déroule en Turquie, les droits humains fondamentaux de nombreuses personnes sont systématiquement violés, soit en raison de leur appartenance ethnique et/ou de leurs opinions politiques, ou encore pour le simple fait d'exercer le métier de journaliste;
- la situation humanitaire des populations se trouvant aux frontières de la Turquie, notamment à la frontière syrienne, est dramatique;
- de nombreux maires et des dizaines d'élu-e-s locaux et membres du parti HDP ont été arrêtés et sont actuellement incarcérés;
- le gouvernement turc refuse la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, qui exigent entre autres la fin de l'isolement total imposé à M. Abdullah Ocalan ainsi que le respect de son droit à rencontrer sa famille et ses défenseurs,

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les signataires de cette interpellation écrite demandent au Conseil administratif s'il n'estime pas opportun et nécessaire, en tant que représentant d'une Ville profondément liée au respect des droits humains et à leur application universelle, d'inviter les représentantes et représentants du gouvernement turc, qu'il rencontrera à Genève, à mettre fin aux très graves violations des droits humains en Turquie, notamment en ce qui concerne les situations décrites plus haut.

Le Conseil administratif comprend l'inquiétude des signataires de la présente interpellation écrite. Il est, lui aussi, très attaché au respect des droits humains et s'engage avec conviction pour promouvoir un monde plus juste et plus humain.

Cela étant, dans la mesure où les membres du Conseil administratif n'ont pas participé à la conférence de préparation du Sommet humanitaire mondial, ils

n'ont pas eu l'opportunité d'échanger avec les représentant-e-s du gouvernement turc présent-e-s à cet événement.

Si d'autres occasions devaient se présenter à l'avenir, le Conseil administratif n'hésiterait pas à aborder cette question cruciale et à rappeler à la Turquie ses obligations en matière de respect des droits humains.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Sandrine Salerno